

SYNTHESE DE LA CONCERTATION « RUE AUX ECOLES » PLACE DES MESSAGERIES DE L'EST

École élémentaire - 58 rue Philippe de Girard PARIS 75018



Atelier avec les enfants



Restitution avec les parents

CONCERTATION « RUE AUX ECOLES » PLACE DES MESSAGERIES DE L'EST

École élémentaire Philippe de - 58 rue Philippe de Girard PARIS 75018

Cette mission de concertation a été organisée en deux temps :

Nous nous sommes tout d'abord adressés **aux enfants** lors d'un atelier d'observation de la place et d'un atelier de modélisation de projet, le 15 mars 2021.

Nous nous sommes ensuite tournés vers **les parents et les habitants** de la rue lors d'une exposition restituant le travail des enfants le 29 mars 2021.



Diagnostic de la rue avec les enfants

1/SYNTHESE DES ATELIERS

Les ateliers se sont déroulés les 10 et 15 mars 2021 avec la classe de CP de Mme Strack et la classe de CE2 de M. Bauné.

La matinée du mercredi 10 a été consacrée à l'observation de la place, le but étant d'établir un diagnostic et de mieux comprendre ce qui fonctionne et ce qu'il faudrait améliorer.

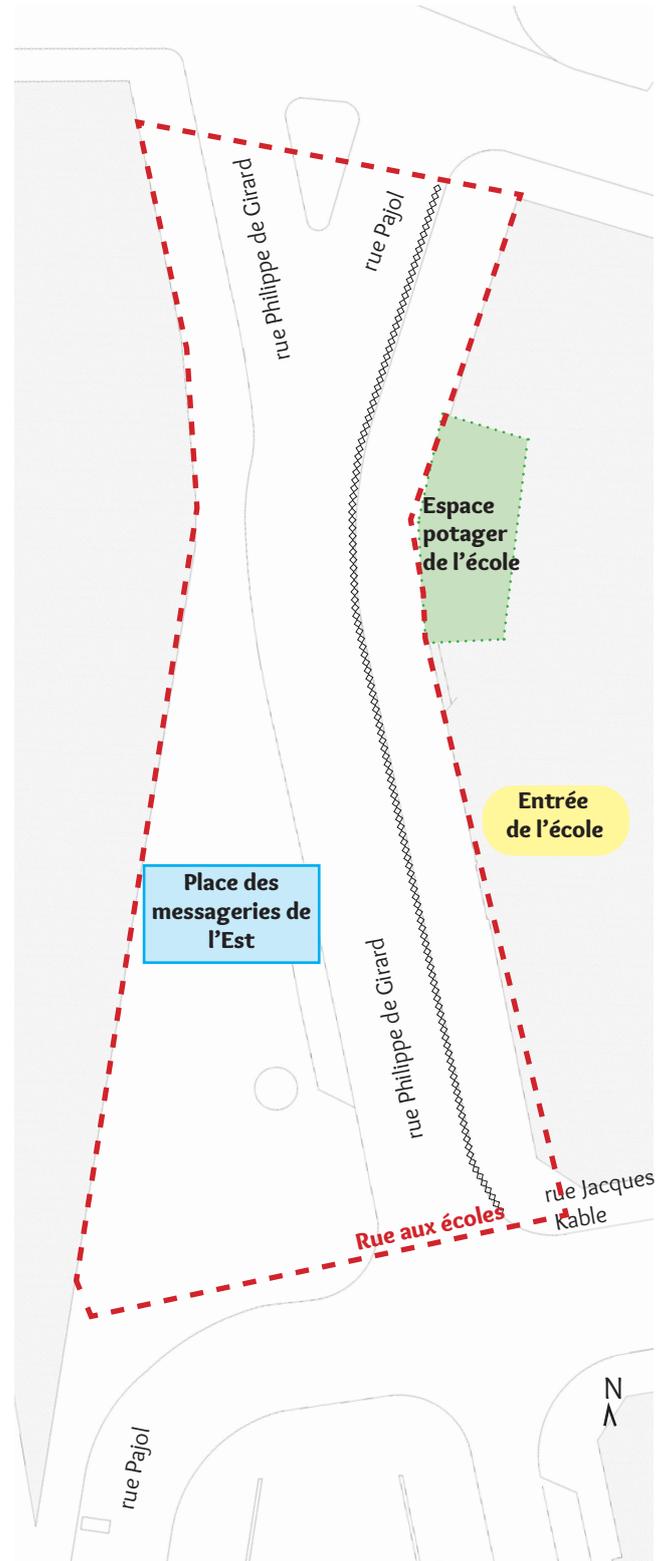
La journée du 15 mars, les enfants ont modélisé des propositions.

La classe de 15 CP a réalisé une maquette dans la matinée et la classe de 16 CE2 a réalisé deux maquettes dans l'après-midi.

Avec les enfants, nous observons que la rue Philippe de Girard forme en son croisement avec la rue Jacques Kable et la rue Pajol, la Place des Messageries de l'Est. Cette place est inaugurée en janvier 2020 dans le but de revaloriser le patrimoine architectural et industriel du quartier.

Les enfants expliquent qu'ils ne fréquentent pas cette place. Ils nous expliquent que trois éléments majeurs empêchent toute liaison entre la place et la sortie de l'école :

- Tout d'abord la chaussée, celle-ci est fermée à la circulation mais les cyclistes et motards empruntent cette voie à vive allure. Les différences de niveaux entre l'ancienne route et les espaces piétons sont contradictoires avec l'idée d'une place continue et ne laisse pas deviner que l'espace est piéton.
- D'autre part, les barrières en croix de Saint-André longeant le trottoir de l'école empêchent toute circulation directe entre l'école et la place.
- Enfin, la dernière raison est sociale : des personnes en état d'ivresse instaurent un climat de méfiance et véhiculeraient de nombreuses incivilités.



Maquettes :

À la fin du diagnostic, les enfants ont proposé les thématiques qu'ils souhaitaient aborder pour leur projet en maquette : la végétalisation, la circulation et les jeux.

De manière générale, les enfants souhaitent agrandir la Place des Messageries de l'Est jusqu'à la porte de l'école, modifier la chaussée pour éviter qu'elle ne passe devant l'entrée de l'école et installer de nombreux jeux, arbres et fleurs.

Certains ont évoqué l'envie de piétonniser et de supprimer les voitures et vélos sur toute la rue pour aménager des espaces de jeu et des espaces de discussion. D'autres ont préféré conserver un passage de véhicules, voitures ou vélos, sur une partie de la place.

En fonction de leur point de vue sur la question, les enfants ont formé des groupes de travail de trois ou quatre.



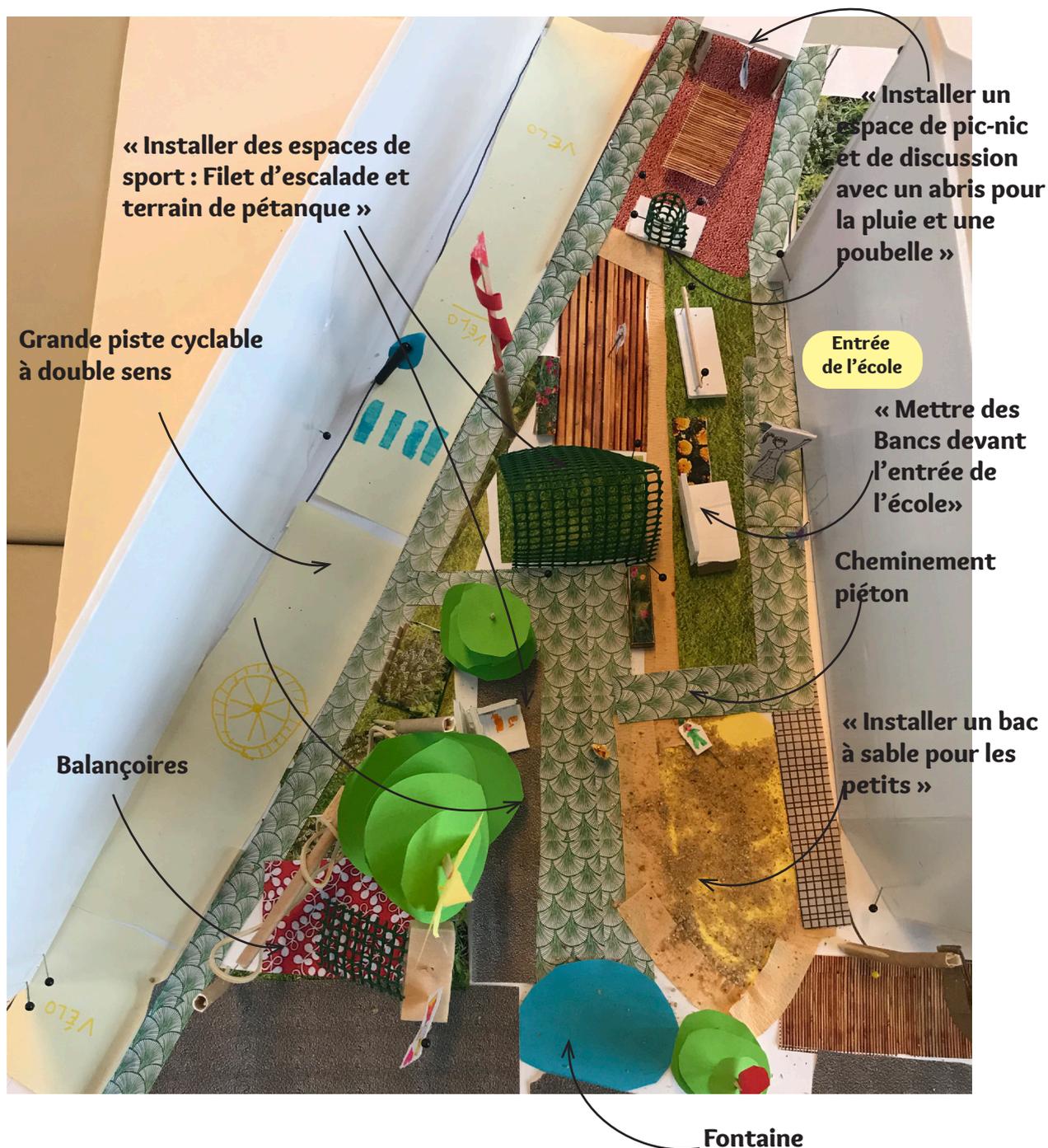
CLASSE DE CP > VÉGÉTALISER LA PLACE

La classe de CP a souhaité planter de nombreux arbres, installer des jeux, retirer les barrières et construire un grand parvis à l'entrée de l'école.



CLASSE DE CE2 - GROUPE 1 > CHEMINEMENTS PIÉTONS ET LARGE PISTE CYCLABLE

Ce groupe crée circulation piétonne entre des îlots thématiques : espace pour les enfants, espace de sport et espace discussion. Une large voie cyclable est représentée à l'opposé de l'école, le long des logements.



CLASSE DE CE2 - GROUPE 2 > UNE PLATEFORME PIÉTONNE TRAVERSÉE PAR UNE PISTE CYCLABLE

Ce groupe souhaite une «plateforme» piétonne ici représentée en bois. Celle-ci est ponctuée d'espaces en pleine terre et d'îlots en sol souple mais aussi une piste cyclable représentée en pavés enherbés.



2/SYNTHESE DE LA RESTITUTION

La restitution s'est déroulée le 29 mars au moment de la sortie d'école. Nous avons exposé les maquettes et avons échangé avec les parents. Plusieurs thématiques ont été abordées lors de ces discussions.

À chaque fois les **enfants** comme les **parents** ont formulé des propositions pour résoudre ce qu'ils identifient comme des problèmes du lieu.

- Problèmes de circulation entre les différents usagers :

La route est devenue piétonne mais les cyclistes et les deux roues motorisés continuent de l'emprunter.

- > **Créer une piste cyclable éloignée de la sortie de l'école.**
- > **Créer une piste cyclable bien matérialisée de l'autre côté de la rue.**
- > **Installer des barrières en quinconce à l'entrée de la rue aux écoles pour empêcher les véhicules deux roues de passer.**
- > **Installer des accroches pour garer les vélos.**

- Il n'y pas suffisamment de place devant l'entrée de l'école :

Si l'espace piétonnisé est large, les barrières restreignent l'espace devant l'entrée de l'école, saturé au moment des entrées et sorties d'enfants.

- > **Retirer les barrières et concevoir un parvis pour l'entrée de l'école. (figure 5)**
- > **Retirer les barrières pour circuler librement.**
- > **Création d'une placette dans la continuité de l'entrée de l'école. L'école pourrait ainsi organiser des événements en extérieur sur la place (fêtes d'écoles, ateliers..) (figure 1)**

- Problème de sécurité et de propreté sur la place:

Le problème de sécurité est visible sur l'ensemble du quartier plus largement. Les épiceries voisines à l'école alimentent la consommation d'alcool sur la place.

- > **A chacun son espace : proposer un espace pour les individus alcoolisés et un espace pour les enfants.**
- > **Ne pas mettre de bancs ni de tables car cela incite les squatteurs à s'installer et à rester.**

- Le quartier est trop minéral :

- > **Plantation d'arbres et installation d'un potager en continuité avec celui de l'école.**
- > **Installer un composteur pour le quartier, l'école pourrait l'utiliser pour son potager. (figures 3&4)**
- > **Planter une rangée d'arbres le long de la nouvelle piste cyclable.**
- > **Planter des arbres mais éviter les buissons pour des problèmes de sécurité et de deal de drogue.**
- > **Créer des espaces en pleine terre.**

- Le quartier manque d'espaces de jeux pour les enfants :

- > **Installer des manèges et des balançoires ou encore des tyroliennes.**
- > **Imaginer des jeux nouveaux comme des fontaines dans le sol pour l'été ou des filets d'escalade.**
- > **Installer un espace de jeux aussi pour les adultes comme un terrain de pétanque.**
- > **Installer de «vrais» jeux (qui ne soient pas uniquement esthétiques comme la girafe du parc Françoise Hélène Jourda)**
- > **Éviter les jeux où l'on peut cacher des choses, toujours pour des problèmes de deal**

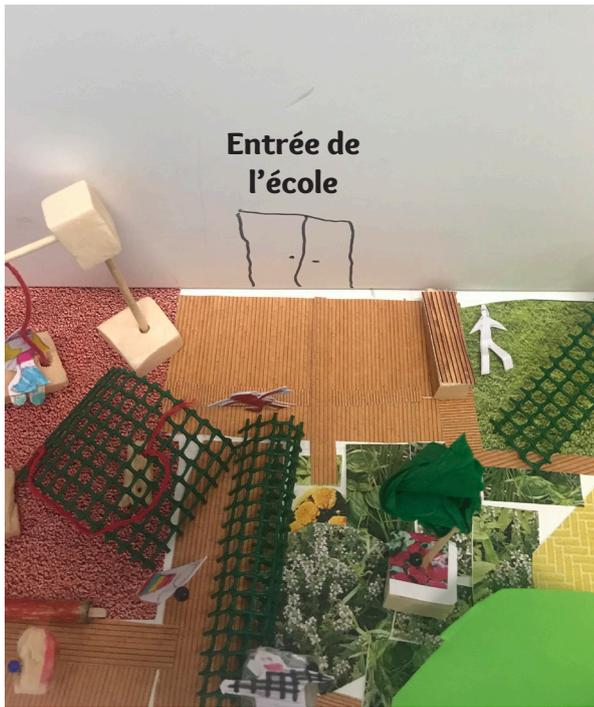


figure 1- Parvis de l'école



figure 2- Rue piétonne Philippe de Girard

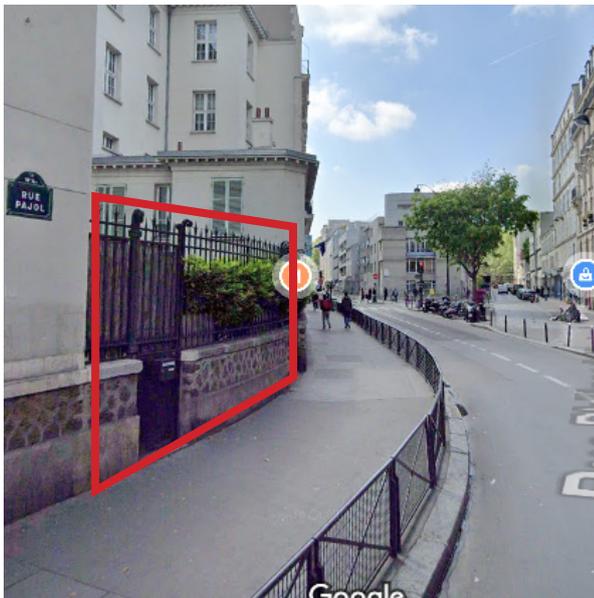


figure 3- Espace potager de l'école



figure 4 - Installation d'un composteur



figure 5 - Barrières devant l'école Philippe de Girard

D'un point de vue plus transversal au quartier, l'une des principales remarques est l'appropriation de la place et des parcs alentours par une population masculine qui ne laisse pas de place aux femmes et aux enfants, même si ces espaces leur sont dédiés. Les habitants nous indiquent que plusieurs lieux déjà très bien aménagés (jardin d'Eole, jardin pajol, square Louise de Marillac, parc Françoise Hélène Jourda) ne peuvent pas être utilisés par les enfants pour cette raison. Les femmes se demandent si ce nouvel aménagement ne va pas donner encore plus d'espace aux hommes, alors que le sentiment d'insécurité n'existe pas encore pour elles dans cet espace vaste et passant.

Les habitants considèrent les problématiques sociales et d'incivilité comme étant extrêmement liées à la réussite de ce nouvel aménagement. L'implication des commerçants leur paraît aussi essentielle afin de ne pas encourager la consommation d'alcool sur la voie publique ou l'utilisation des poubelles pour les déchets de leurs clients.

Ils ont aussi indiqué que la place comportait un véritable potentiel d'aménagement pour axer notamment la centralité du quartier et la convivialité vers l'école et même les écoles puisque l'école polyvalente Pajol se situe à quelques mètres de la Place.

Le mot du directeur de l'école Philippe de Girard : Monsieur Gondal

Il relève actuellement des problèmes de sécurité à cause des deux-roues qui passent trop vite : les barrières qui empêchent les voitures de circuler devant l'école laissent une ouverture suffisante au centre pour laisser passer les vélos et scooters assez vite, qui plus est dans l'axe de la rue donc sans ralentissement.

Il souhaiterait que dans le projet, la voie de circulation des vélos soit repensée pour les obliger à ralentir et qu'elle soit déplacée de l'autre côté de la place (plus loin de l'école).

Il voudrait aussi que le parvis devant l'école puisse être plus grand pour donner de la place aux parents d'élèves. Les voitures ne passant plus, on pourrait avoir un espace confortable devant la porte de l'école à l'heure où les parents sont là. Or, les barrières en Croix de Saint André empêchent d'investir l'espace et le limitent à la seule largeur du trottoir actuel.

LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

CONTACT

CAUE de Paris
7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS
01 48 87 70 56

SITE INTERNET

www.caue75.fr

The logo for CAUE de Paris is contained within a thin black rectangular border. It features the lowercase letters 'c | a.u.e' in a bold, sans-serif font. A vertical line separates the 'c' from 'a.u.e'. Below this, the words 'de Paris' are written in a smaller, bold, sans-serif font.

c | a.u.e
de Paris